



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation d'éducation spéciale

Question écrite n° 56371

Texte de la question

M. Charles Miossec appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la situation des enfants et adultes polyhandicapés dans notre pays. Le Gouvernement a en effet récemment annoncé la modification, dans un sens plus égalitaire et plus juste, des conditions d'attribution du complément 3e catégorie, aide financière très importante pour les familles ayant un enfant polyhandicapé. Or, la circulaire annoncée n'a toujours pas été publiée à ce jour. Il lui demande, par conséquent, de bien vouloir lui indiquer sous quel délai elle entend mettre en oeuvre cette modification annoncée des conditions d'attribution du complément 3e catégorie.

Données clés

Auteur : [M. Charles Miossec](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56371

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 164